Levallois Perret, le 09/11/2020

Madame Avenel, Rectrice de l'Académie de Versailles,

S/c Madame Fis, Directice Académique des services de l'Education Nationale des Hauts-de-Seine

S/c Monsieur Dedieu, chef d'établissement du Collège Louis Blériot de Levallois-Perret

Madame la Rectrice,

Réunis en heure d'information syndicale lundi 9 novembre, les enseignants du collège Blériot se disent profondément choqués par les décisions du ministre Jean-Michel Blanquer. Après l'assassinat de notre collègue Samuel Paty, ce drame semblait avoir jeté une autre lumière sur notre profession. Nous étions en première ligne, nous étions la République. JM Blanquer a balayé tout cela.

- D'abord en demandant, deux jours avant, l'annulation du moment prévu le lundi 2 novembre que les enseignants devaient passer ensemble pour se retrouver, surmonter la douleur et l'effroi de voir l'un des nôtres tué. Décapité parce qu'il exerçait son métier. Le ministre a ainsi fait le choix d'entraver l'indispensable travail pédagogique que nous devions commencer avec nos élèves. Fort heureusement, l'intelligence humaine est plus forte que la dureté d'un ministre, et dans de nombreux établissements dont le nôtre, les enseignants ont eut le temps de discuter, de se concerter, de construire des réponses adaptées en direction des élèves, dans le cadre de leur liberté pédagogique. Nous tenons à saluer la décision des chefs d'établissement qui ont décidé de maintenir ces deux heures qui ont permis de rendre un hommage digne à notre collègue.
- Ensuite, le ministre Jean-Michel Blanquer résume son « nouveau protocole sanitaire » par « il faut aérer les salles » ou ponctue chaque consigne de « si possible ». Au sein de notre Etablissement, l'important travail de la Direction pour limiter le brassage des élèves dès la rentrée est salué, mais il ne suffit pas à lever toutes nos inquiétudes : Alors que l'on sait que la forte densité favorise la circulation du virus, pourquoi ne pas passer en demi-groupe comme cela était le cas en juin et comme cela est maintenant possible au Lycée ? Alors que nous accueillons plus d'élèves que l'an dernier, et que le contexte sanitaire et sécuritaire s'est nettement dégradé, comment est-il possible de ne pas avoir de personnels de vie scolaire supplémentaire ? Les élèves restent seuls dans les salles de classe, sans surveillance, pendant les intercours : comment éviter les incidents qui se multiplient déjà (jets de matériels, vols, bagarres, dégradation des salles de classe...) ? Pourquoi les enseignants, en première ligne, ne sont-ils pas testés prioritairement ? Pourquoi ne pas mettre en place une véritable médecine du travail pour les enseignants, donc recruter du personnel médical ?

Devant le mépris répété de la part de notre ministre, nous lui indiquons que nous sommes déterminés à ne plus accepter ni nouvel affront, ni autre déconsidération. Nous, qui sommes en première ligne, comme tant de salariés, exigeons :

- 1. Le dédoublement de toutes les classes, sans cumul présentiel-distanciel avec l'embauche immédiate d'enseignants assurant l'instruction des autres demi-classes (440 postes supprimés à la rentrée 2020 avec 22 500 élèves en plus, 1800 postes supprimés à la rentrée 2021). La titularisation des admissibles non admis de l'Agrégation et du CAPES de la session 2019-2020. Nous rappelons que l'effectif des classes peut s'élever à 29 élèves, et il est bien évident que la « distanciation sanitaire » est plus précaire avec 29 élèves que 15. La fermeture des établissements doit absolument être évitée. Ce fonctionnement a été parfaitement efficace en juin dans notre Collège.
- 2. Le recrutement de trois AED à temps complet répondant aux nécessités de sécurité sanitaire et le recrutement d'agents territoriaux pour assurer une désinfection à la mi-journée, comme cela était le cas en juin.

- 3. L'abandon immédiat du jour de carence qui consiste à faire payer aux agents le fait d'être malade et entraîne une dégradation du pouvoir d'achat (gel du point d'indice depuis 20 ans), ainsi que la reconnaissance de la Covid19 comme maladie professionnelle. Être en première ligne implique des devoirs mais doit aussi signifier des droits.
- 4. La fourniture de masques chirurgicaux ou FFP2 (seuls masques réellement protecteurs selon le code du travail) aux personnels, notamment aux AESH et AED en contact permanent avec les élèves.
- 5. Le recrutement de médecins scolaires pour nos élèves et de médecins pour la mise en place d'une véritable médecine du travail et de prévention (prise en compte de la fatigue physique et psychologique accrue par la situation sécuritaire et sanitaire).

Face au mépris répété du ministre Jean-Michel Blanquer, un grand nombre d'entre nous seront en grève le mardi 10 novembre.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous voudrez bien prêter à notre demande, nous vous prions d'agréer, Madame la Rectrice de l'académie de Versailles, l'expression de notre considération distinguée.

Les enseignants du Collège Louis Blériot réunis en heure d'information syndicale le lundi 09 novembre 2020 soutenus par les sections SNES-FSU et SNFOLC de l'établissement